AVIS AU PUBLIC

Avis d'ouverture d'enquête publique sur la demande d'autorisation présentée par la SARL CARRIERES DU MASSIF CENTRAL, en vue de renouveler et d'étendre la carrière et ses installations annexes sur la commune de BAGNAC-SUR-CELE

Par arrêté préfectoral du 10 novembre 2009, une enquête publique est ouverte du 11 janvier 2010 au 12 février 2010 inclus, sur la commune de BAGNAC-SUR-CELE, en vue de constater les avantages ou les inconvénients qui pourraient résulter pour les habitants, de l'autorisation de renouveler et d'étendre la carrière et ses installations annexes par la SARL CARRIERES DU MASSIF CENTRAL, pour une durée de 25 ans, section AX :

■ au lieu dit « Auriac », parcelles n° 163 (abd), 164 (abd), 165 à 179,

- au lieu dit « Les carrières », parcelles n° 192, 193, 263, 264, 272, 274, 280, 282,
- au lieu dit « Caffoulens », parcelles n° 69, 76, 81

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés au secrétariat de la mairie de BAGNAC-SUR-CELE.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance de ce dossier, formuler éventuellement des observations sur un registre ouvert à cet effet et adresser toute correspondance durant toute l'enquête, aux jours et heures d'ouverture de la mairie de BAGNAC-SUR-CELE et aux jours et heures de présence du commissaire-enquêteur à la mairie.

Madame Monsique SERRES, est désignéE en qualité de commissaire-enquêteur chargée de l'enquête publique dans cette affaire.

Elle sera présente au secrétariat de la mairie de BAGNAC-SUR-CELE :

- lundi 11 janvier 2010 de 9h à 12h,
- mercredi 20 janvier 2010 de 14h à 17h,
- samedi 23 janvier 2010 de 9h à 12h,
- mardi 2 féyrier 2010 de 9h à 12h,
- vendredi 12 février 2010 de 14h à 17h.

Toute personne intéressée pourra également prendre connaissance à la DDEA du Lot et à la mairie d'implantation, du mémoire en réponse du demandeur, et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur après clôture de l'enquête publique.

Fait à CAHORS, le 10 novembre 2009

Pour le Directeur, La Chef de l'Unité

Nicole LEYGUES